

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date de publication 08/10/2025

Les nouvelles mesures en faveur du secteur de la sidérurgie, telles que proposées par la Commission Européenne, vont renchérir les prix de l'acier sur le marché européen.

La Fédération des Industries Mécaniques a pris connaissance de la proposition de la Commission Européenne du 7 octobre 2025 visant « à protéger l'industrie sidérurgique de l'UE contre les effets déloyaux de la surcapacité mondiale ». La FIM ne conteste pas la nécessité d'assurer un certain niveau de protection pour une industrie en transition comme la sidérurgie, mais estime que les paramètres proposés vont entraîner un renchérissement des prix de l'acier sur le marché européen et ainsi exposer le secteur des industries mécaniques à une concurrence déloyale des pays tiers.

Notre secteur anticipe en effet un double phénomène inflationniste : la baisse d'environ 50%¹ des quotas d'importation de l'acier par rapport aux mesures de sauvegarde actuelles et la hausse des droits de douane additionnels à 50% à l'entrée de l'Union européenne. Cette situation va fragiliser l'ensemble des filières utilisatrices, notamment parce leurs concurrents extra-européens vont de ce fait bénéficier d'un avantage compétitif.

Plus généralement, la FIM appelle la Commission européenne à faire évoluer sa conception de la réglementation, en prenant davantage en compte les effets des mesures sectorielles sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Ceci est particulièrement important dans un contexte géopolitique instable et dans l'objectif de conserver une industrie compétitive et souveraine.

« Nous appelons le Parlement européen et le Conseil non seulement à garantir des quotas en franchise de droits suffisants mais aussi à examiner les répercussions de cette mesure sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'acier », indique Benjamin Frugier, Directeur général de la FIM.

¹ La nouvelle année de référence pour les quotas a été fixée à 2013.

À propos de la FIM

Active aux niveaux européen, national et régional, la Fédération des Industries Mécaniques (FIM Mecallians), regroupant 18 syndicats professionnels, œuvre pour assurer aux entreprises qu'elle représente un cadre favorable à leur croissance et à leur compétitivité. Elle les accompagne en particulier sur les questions réglementaires et économiques. Elle valorise l'image de l'industrie mécanique et de ses métiers dans le but d'attirer les talents, préserver les savoir-faire et faciliter le recrutement. www.fim.net

À propos de Mecallians

Mecallians est le nom de la bannière commune créée par la Fédération des Industries Mécaniques (FIM), le Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM), l'Union de Normalisation de la Mécanique (UNM), la Société de Financement des Industries Technologiques (SOFITECH) et la société d'Assurance-Crédit des Industries Technologiques (CEMECA). Cette bannière vient consacrer une histoire partagée, une trajectoire commune, une synergie opérationnelle qui est d'ores et déjà une réalité quotidienne. Elle permettra d'accélérer la transformation des industries mécaniques pour répondre aux grands défis démographiques, sanitaires, climatiques et sociaux et constitue un repère pour tous ceux qui souhaitent rejoindre le mouvement et agir pour les industries mécaniques françaises. www.mecallians.fr

Contact

Caroline DEMOYER : cdemoyer@fimeca.org – 06 46 42 57 49